

# HONTE à la Direction et au Responsable maintenance métro/tram

**BUS N° 285**

**Réalisé grâce aux cotisations de syndiqués**

Mr Frémaux, Responsable maintenance métro/tram, sous le couvert voir avec l'aval du Directeur des services technique M. KORVER et du DG, semble nostalgique des pratiques et politiques « négrières ».

Ces « tristes » personnages auraient trouvé leur épanouissement et leur jouissance dans une triste époque ou les « patrons » exploitaient des peuples asservis à l'esclavagisme.

Que dire du dernier LICENCIEMENT en ce triste jour du 26 mars 2021 à 18h dont a été victime un OP du métro reconduit manu militari aux portes du dépôt de Basso-Cambo, après avoir été reçu à un entretien par le tandem FREMAUX /BAE.

Aux dires de certains agents, aucuns griefs contre ce salarié, si ce n'est que ce dernier aurait été trop curieux sur ses droits ? Quoi de plus normal pour un salarié que de se renseigner, même au métro, sur ses droits...Est ce que vouloir améliorer les choses est déplacé ? Est-ce une raison de licencier un salarié qui s'intéresse à ses droits et à l'entreprise?

**Pour la Direction il semble que NON ce n'est pas normal, et cela mérite de licencier un salarié et de le trainer dans la spirale infernale du chômage et de la précarité avec femmes et enfants ? Que la Direction ne s'étonne pas que des salariés mettent fin à leur jour face à autant d'injustice et d'acharnement !**

Mais c'est sans compter sur la Direction de Tisséo et ses politiques managériales qui, profitant du non commissionnement de cet agent, a jubilé de le recevoir et de le **FOUTRE DEHORS SANS AUCUNES EXPLICATIONS ET/OU REPROCHES CREDIBLES !**

Pire, la semaine suivante, la Direction a informé les agents du métro que dorénavant ce sont ces pratiques qui seront utilisées !????

Scandaleux et honteux car la Direction omet qu'il existe des droits, une Convention collective et un code du travail en France et que Tisséo est bien une entreprise soumise à ces règles législatives.

Depuis des années, la CGT dénonce par tract et autres déclarations en Comité Social et Economique ( ex Comité d'Entreprise ) au Directeur Général T. WISCHNEWSKI ces pratiques et politiques managériales basées sur la pression et la peur...mais force est de constater que rien n'a été fait, pire cela s'est amplifié et semble convenir à la Direction !!!

La CGT met en garde tous les « exécuteurs » des basses besognes, dont la Direction n'a pas le courage d'en assumer les actes et ses con...séquences, qu'ils portent eux aussi les responsabilités de leurs décisions ..**MAIS qu'ils sont en droit d'entrer en désobéissance et ne pas cautionner de tels actes dont sont victimes leurs « collègues » de travail.**

**Regardez vous bien dans une glace quand vous vous rasez et soyez fier du reflet du miroir ! Est-ce le cas aujourd'hui face à de tels agissement?**

**Si c'est non, rapprochez vous d'un militant CGT tout n'est pas....encore perdu !**

# DRC Vérificateurs et Agents de Prévention

La Cgt se félicite et félicite l'ensemble des agents du service PLF pour leur investissement lors des différentes discussions pour établir un DRC.

Même si la route fût longue et semée d'embûches, nous y sommes arrivés tous ensemble...

Jeudi 29 Avril 2021, le DRC Vérificateurs et le DRC agents de préventions ont été signés par les 4 organisations syndicales représentatives, c'est historique dans l'entreprise...!!!

C'est simplement pour récompenser des agents dont la santé et la sécurité sont en périls chaque jours pour tenter d'assurer celles des collègues de l'exploitation (conducteurs, agents de maîtrises...).

Ce n'est pas une révolution mais une évolution pour ces agents, et plus particulièrement pour les AP qui jusqu'à ce jour ne bénéficiaient d'aucun DRC.

Cela n'a pas été sans mal pour que ce DRC soit signé car si les débats ont eu lieu avec les agents cela n'a pas été le cas avec le DG qui a cru bon d'imposer son pouvoir.

Comme nous l'avons écrit, comment peut-il modifier de manières conséquentes un accord sans informer ou discuter de ces modifications avec les organisations syndicales...???!!!

Quid du chantage à la signature et la volonté de lier les accords drc vérif et prev....sans aucun article liant les deux, et pire sans aucune discussion préalable !?

Le discours du Directeur Général était simple « si l'un est signé et pas l'autre, je n'en signe aucun ».

La Cgt trouve cette pratique plus que limite mais c'était sans compter sur son autorité...

En effet, la Cgt a demandé mi-avril quand serait mis à la signature l'accord NAO incluant la clause de sauvegarde, et la réponse du DRH nous a laissé de marbre :

**« Le Directeur Général m'a demandé de ne mettre cet accord à la signature que lorsque les accords DRC seraient signés »**

Il s'agit la encore de chantage à la signature, et de mémoire jamais nous n'avions assisté à cela à Tisséo.

Pour la Cgt, si l'on ajoute à cela la « maladie » du Directeur Général rapportée par les agents de prévention quand ils ont croisé sa route un soir à Mesplé qui leur a dit « je suis le Directeur c'est moi qui décide quand les accords seront à la signature, et si ça vous va pas je les prends je les déchires et on en reste là », cela compromet le dialogue social !

Comme le lui a expliqué la Cgt, il peut tenir ces discours menaçants avec les organisations syndicales...cela fait parti du jeu... mais pas avec les salariés qui sont là tous les jours au front pour faire tourner cette belle régie, qui a peut être des problèmes de riches certes, mais qui a encore un esprit et des valeurs, n'en déplaise aux nostalgiques des gestions privées...!!!

Et que dire de la maladie intentionnelle ou pas de la Responsable du service qui a cru bon, en tant que nostalgique de l'esprit militaire, de montrer à tous les agents vérificateurs les critères liés à leur DRC pour leur mettre une pression supplémentaire !

Que tous les vérificateurs et AP se rassurent, les critères combattus par la CGT notamment, ne sont aujourd'hui que la reprise des textes déjà inscrits dans les PGPF.

Même si ces deux accords intègrent d'autres critères, comme l'absentéisme notamment présent dans tous les accords DRC existants, la CGT, après la consultation des agents, a décidé de signer ces 2 accords...

Il est grand temps de passer à autre chose et d'oublier cette période douloureuse pour toutes et tous...

Mais c'était pas fini ... voir P3 ...



**Suite de la P2 :** C'était sans compter sur un certain « acharnement » ou « incohérence » de la Direction...La CGT n'oserait pas parler d'incompétence....!

**Quelle ne fût pas la surprise de la CGT, alertée par des agents vérificateurs, d'apprendre que la Direction voulait faire signer un avenant à leur contrat de travail pour inclure les DRC...après avoir fait signer les AP !!!!**

Pure bêtise, pire incompétence et/ou « mal foutisme » de certains...car depuis plus de 25 ans, que ce soit les conducteurs, les OP ou les vérificateurs, ayant déjà un DRC, la Direction fort heureusement ne leurs fait pas signer un avenant à leur contrat à chaque changement de coefficient...**un simple courrier adressé à l'agent suffit** !!!



Fort heureusement, la CGT a demandé dans un premier temps aux vérificateurs ne RIEN signer, puis dès le lundi suivant à 8h00, une délégation CGT s'est rendue à Mesplé pour interpellé le DRH et le Directeur exploitation pour que CESSENT CES « ANERIES », et qu'aucun avenant concernant le changement de coefficient ne soit mis à la signature. (Seul l'avenant AP intégrant la prévention et la médiation sera proposé...après lecture bien évidemment !)

## INFOS BRÈVES...

### **SÉCURITÉ SUR LE RÉSEAU...ET LES ARENES PLUS PARTICULIEREMENT**

La CGT a interpellé le Préfet pour convenir d'une rencontre avec les forces de Police, de gendarmerie et la Direction d Tisséo pour que chacun assure ses missions. Outre les problèmes d'incivilités et/ou d'agressions que subissent tous les salariés de terrain, il y en a marre que la Direction envoie les Agents de Prévention au « CASSE PIPE » pour régler des problèmes d'ORDRE PUBLIC !

C'est à l'état d'assurer les missions régaliennes en termes de sécurité intérieure et d'ordre public...et non aux AP...Il est urgent que le Préfet et la Direction de Tisséo prennent les mesures qui s'imposent pour assurer la santé et la sécurité des usagers des transports certes, mais surtout celles des salariés et notamment sur le site des arènes ou nos AP sont pris comme cible par les agresseurs.

### **INFECTIONS de RATS au COURS DILLON :**

**Choqués** par la présence de rats « derrière » les distributeurs à café et les odeurs nauséabondes, les conducteurs ont interpellé la CGT.

La CGT a dû intervenir pour que la Direction prenne enfin les mesures pour éradiquer ce fléau et trouver des solutions. Outre la désinfection par des produits puissants quasi irrespirables, la Direction refera entièrement le plancher profitant de la fête de Rio Loco (Kiosque reporté)...mais le problème risque de perdurer...à suivre !



### **KIOSQUE MARENGO et LINÉO** 8

La CGT est intervenue une énième fois pour que le kiosque de Marengo soit aménagé de manière à disposer de la salle de pause au rez de chaussée...

Il est utile de **RABACHER** que ce kiosque ne répond pas aux normes de sécurité, car si un incendie se déclarait au rez de chaussée pendant que des agents prennent leur pause au 1er étage, ils n'ont AUCUNE ISSUE DE SECOURS.

De plus, la CGT a interpellé le service travaux pour que l'itinéraire emprunté par la L8 soit amélioré au regard des arbres sur les boulevards (Zones accidentogène) et les pistes cyclables avenue Jean Rieux...A suivre !

# NAO...suite et fin...

## Rappel du cahier revendicatif CGT :

- Maintien de la clause de sauvegarde
- Augmentation de la valeur du point +2% au 1er janvier 2021
- Versement d'une prime de 500€ à l'ensemble du personnel.

## Rappel du « cahier revendicatif » de la Direction :

Covid, crise financière, baisse de la fréquentation, baisse des recettes, chômage partiel...

C'est dans cet esprit que se sont déroulées les négociations salariales.

En résumé, tous les prétextes sont bons pour dire aux tramainots qu'il faut économiser, mais toujours sur le dos des bas salaires !



## La Direction proposait :

- aucune augmentation de salaire
- une pseudo prime de 300€ bruts
- PIRE, le gel de la clause de sauvegarde ...

**Peut être que l'idée de la direction était une première étape pour mieux supprimer la clause de sauvegarde en 2022...comme l'avait tenté la Direction en 2012.**

**A l'époque, cela s'était traduit par une grève générale des tramainots d'une semaine pour le maintien de cette clause...à bon entendeur salut !**

La CGT s'est fortement opposée à toutes ces mesures et a exigé le maintien de la clause de sauvegarde qui seule, maintiendrait le pouvoir d'achat pour cette année « blanche » en janvier 2022 une fois le taux d'inflation communiqué par l'INSEE.

D'ailleurs la Direction voulait plafonner la clause à 0,6%...ce qu'à refusé la CGT. C'est le maintien de la clause de sauvegarde point ! **Et ce n'est que justice pour tous les salariés qui durant cette « crise » ont exercé leur mission de service public !!!!**

Fort de ces négociations, la Direction a proposé l'accord salarial à la signature.

Face à cet accord et même si la Cgt considère que nous sommes loin du compte, la CGT a décidé de consulter par mails ses adhérents et les membres de sa commission exécutive, sur POUR ou CONTRE la signature.

A partir des réponses exprimées, les résultats sont pour une très forte majorité POUR.

Ainsi, fidèle à ses principes et respectueuse de la consultation démocratique, le syndicat CGT signera l'accord 2021.